



LES ECHOS DE LA CITE



Bulletin mensuel d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • No 19 • Août 2013

DOSSIER - 36EME REUNION DE L'UNSAC

Le Premier ministre rwandais pour « une réflexion sérieuse sur l'élimination plutôt que la gestion de l'insécurité »



M. Pierre-Damien Habumuremyi a représenté le Président Paul Kagamé aux assises de Kigali © PHOTOS/ UNOCA

flits existants, notamment en mettant en place des plans adéquats « assortis d'une mise en œuvre bien pensée ».

A cet égard, il a magnifié le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale pour le cadre qu'il offre aux Etats membres afin de leur permettre de discuter et d'adopter des recommandations pertinentes sur les sujets de grande préoccupation.

Outre le discours du Premier ministre du Rwanda, la réunion de Kigali a été marquée par la lecture du message du Secrétaire général de l'ONU par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa (voir page 2) ainsi que par les allocutions du Secrétaire général adjoint de la CEEAC, M. Roger Tchoungui ; du Ministre des Affaires étrangères du Congo, par ailleurs Président sortant du Comité, M. Basile Ikouébé ; du Représentant spécial de l'Union africaine (UA) pour les Grands lacs et Chef de Bureau de l'UA au Burundi, M. Boubacar Gaoussou Diarra. Mme Louise Mushikiwabo, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Rwanda, devenue Présidente du Comité, a également prononcé un mot de bienvenue.

Les problématiques relatives à la construction et à la consolidation de la paix étaient au centre de la 36^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), du 20 au 23 août à Kigali, la capitale du Rwanda. A l'ouverture des travaux de la session

ministérielle, le Premier ministre, M. Pierre-Damien Habumuremyi, représentant le Président Paul Kagamé, a mis en exergue ce défi majeur, en attirant l'attention sur le fait que « la propagation des armes légères sous tous ses aspects constitue dans notre sous-région, une menace permanente pour la paix, l'accélération des processus démocratiques et de

développement économique ».

Dans ce contexte, il a souligné l'urgence de mener « une réflexion sérieuse sur l'élimination plutôt que la gestion de l'insécurité ». Le Premier ministre rwandais a aussi évoqué la nécessité de faire bon usage des mécanismes et stratégies de prévention et de résolution des con-



Une vue des participants, attentifs



M. Boubacar Gaoussou Diarra

Tous les intervenants ont plaidé pour une action collective en faveur d'une sécurité et d'une paix durables en Afrique centrale et en particulier en République Centrafricaine (RCA). Les travaux du Comité se sont achevés par l'adoption d'une Déclaration réaffirmant son « engagement à appuyer le processus de transition » dans ce pays (voir page 3).

La 37^e réunion de l'UNSAC est prévue du 2 au 6 décembre 2013 à Ndjamena (Tchad).



Cérémonie d'ouverture - de gauche à droite : MM. Abou Moussa ; Basile Ikouébé ; Pierre-Damien Habumuremyi ; Mme Louise Mushikiwabo et M. Roger Tchoungui

Afrique centrale : les Nations Unies pour une lutte vigoureuse contre le phénomène du braconnage



Les Nations Unies ont exprimé, une fois de plus, leur vive préoccupation par rapport au braconnage des éléphants en Afrique centrale et lancé un appel pour des actions énergiques contre ce phénomène qui constitue une menace à la paix. « Nous devons combattre avec vigueur cette pratique illégale et intolérable, en particulier au vu de son rôle supposé dans le financement illégal de certains groupes rebelles », a affirmé le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa (photo ci-dessus), lors de la 36^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UN SAC), le 23 août à Kigali (Rwanda).

M. Ban Ki-moon a noté avec satisfaction l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour des travaux. Le Gabon, qui en a été l'initiateur, a proposé une communication sur l'ampleur de cette nouvelle forme de criminalité. Le Rapport final indique que ses experts ont évoqué l'urgence d'une mobilisation contre ce fléau en rappelant que leur démarche s'inscrit au cœur d'une interpellation faite par le Secrétaire général des Nations Unies dans son Rapport sur les activités du Bureau régional de l'ONU pour l'Afrique centrale (UNOCA). Ce Rapport a « révélé l'apparition du phénomène du braconnage contre les éléphants qui sévit au Cameroun, en République Centrafricaine, au Tchad et au Gabon », ont-ils souligné, en suggérant fortement qu'une « coopération transfrontalière » soit établie entre les pays de la sous-région afin de faire face à cette situation.

Les plans d'urgence de la CEEAC

Cette dynamique est fondamentale, entre autres, pour la protection du complexe trinational Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM), qui s'étend sur 141 000 km², abrite environ 40 000 éléphants et couvre le Cameroun, le Congo et le Gabon. « A Minkébé, le Gabon estime perdre 50 éléphants par jour. L'ivoire est acheminé vers les marchés étrangers », ont révélé les délégués gabonais, précisant que des pays asiatiques sont les principaux bénéficiaires de cette contrebande qui, selon eux, bénéficient de la complicité de certains « intermédiaires et des contacts dans des grandes villes » voisines. Dans leur exposé, ils ont également fait état du massacre, en mai dernier, de 26 éléphants dans le site du Patrimoine mondial de Dzanga, en République Centrafricaine, ainsi que des efforts communs pour répondre collectivement à ce problème.



La délégation gabonaise a également annoncé que le Président Ali Bongo Ondimba fera un exposé sur le braconnage lors de la 68^e Assemblée générale de l'ONU qui s'ouvre à New York le 17 septembre.

Le Tchad a partagé ses inquiétudes sur ce même sujet, évoquant le massacre de 89 éléphants en

une seule nuit (mars 2013) à Ganda, dans le Sud du pays. La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ajoute qu'en 2012, il y en a 300 qui ont été décimés dans le parc de Bouba Djida, dans le Nord du Cameroun. La CEEAC a noté qu'elle a récemment mis en place deux plans d'action d'urgence (pour le Nord-Cameroun, le Nord-Est de la RCA et le Sud du Tchad) et une stratégie de lutte anti-braconnage en Afrique centrale. Compte tenu de l'importance de cette question, les participants ont décidé qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour des prochaines réunions de l'UN SAC.

Les Nations Unies ont saisi l'occasion de la 36^e réunion ministérielle de Kigali pour renouveler leur détermination à continuer d'accompagner les Etats et les organisations régionales dans la recherche des solutions « concertées et innovantes » aux défis qui fragilisent la paix et la sécurité dans la sous-région Afrique centrale. En dehors du phénomène de braconnage d'éléphants, l'ONU a notamment mentionné la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Elle a toutefois reconnu les progrès enregistrés sur ce front après le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenu à Yaoundé du 24 au 25 juin 2013.



« Nous devons combattre avec vigueur cette pratique illégale et intolérable (braconnage des éléphants), en particulier au vu de son rôle supposé dans le financement illégal de certains groupes rebelles », a affirmé le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon. Photo Archives UNESCO/Pierre Gaillard

DECLARATION DE KIGALI : PLAIDOYER POUR UNE PAIX DURABLE EN RCA



Au nom de sa délégation, Mme Léonie Banga-Bothy, Ministre des Affaires étrangères de RCA, a salué la sollicitude du Comité à l'égard de son pays.

2013 qui demandait notamment de rendre effectif le Fonds Fiduciaire sur la RCA ;

Saluant la Décision des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEMAC du 14 juin 2013 de Libreville d'apporter une contribution financière de 25 milliards de FCFA à la RCA ;

Nous félicitant du prêt de 25 milliards de FCFA accordé par la République du Congo à la RCA ; Réitérant notre ferme engagement à l'Accord de Libreville du 11 janvier 2013 et la Déclaration de N'Djamena du 18 avril 2013 comme fondement juridique de la Transition en RCA ;

Considérant le Communiqué N°CS/11092 du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 14 août 2013 ;

Considérant le Communiqué du Secrétariat Général de la CEEAC du 16 août 2013, qui souligne notamment l'urgence nécessitant de l'amélioration des conditions sécuritaires en RCA ;

Prenant note de la prestation de serment le 18 août 2013 du Président de la Transition en RCA, ouvrant ainsi la période de la Transition de 18 mois ;

Prenant en compte le risque de déstabilisation de l'ensemble de la sous-région de l'Afrique Centrale et de la transformation de la RCA en sanctuaire des groupes armés, y compris la LRA ;

Nous déclarons profondément préoccupés par la situation politique, sécuritaire et humanitaire en République Centrafricaine ;

Demandons à tous les acteurs politiques centrafricains de respecter les engagements contenus dans la Déclaration de N'Djamena et de sa Feuille de route ;

Réaffirmons notre engagement à appuyer le processus de transition en RCA et invitons les Etats membres du Comité à s'impliquer activement dans toutes les actions visant à la résolution de la crise centrafricaine ;

Invitons le Secrétaire général de la CEEAC de s'engager résolument pour un plaidoyer au bénéfice de la RCA dans toutes les instances des Nations Unies où la question centrafricaine est posée ;

Soutenons fortement toutes les initiatives prises par les Nations Unies, l'Union Africaine, la CEEAC, avec l'appui des partenaires en vue d'un retour à la paix durable dans ce pays ;

Encourageons la CEEAC et l'Union Africaine à travailler en étroite collaboration et de manière complémentaire dans le cadre de la MISCA ;

Lançons un appel à tous les Etats membres du Comité à contribuer de manière significative à la mise en place effective de la MISCA notamment par la mise à disposition des personnels requis et du soutien logistique ;

Lançons également un appel aux partenaires multilatéraux et bilatéraux pour un appui financier et logistique conséquent à la situation humanitaire en RCA et à la MISCA ;

Réitérons notre appel à tous les membres du Groupe International de Contact, ainsi qu'au reste de la Communauté Internationale à tenir leur engagement en apportant leur contribution au Fonds Fiduciaire pour la RCA ;

Appelons toutes les parties concernées à soutenir l'initiative de coopération régionale de l'Union Africaine sur l'élimination de la LRA ;

Appelons aussi tous les Etats membres du Comité à appuyer la RCA dans ses efforts visant à prévenir la prolifération et le trafic transfrontalier illicites des armes légères et de petits calibres ;

Saluons le rôle du Rwanda comme membre non permanent du Conseil du Sécurité ;

Exhortons la Communauté internationale à continuer à accorder toute l'attention nécessaire à la situation en RCA et à en faire une priorité .

Fait à Kigali, le 23 août 2013



« Nous invitons le Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) de s'engager résolument pour un plaidoyer au bénéfice de la RCA dans toutes les instances des Nations Unies où la question centrafricaine est posée »

« Nous,

Ministres des Affaires Etrangères et Chefs de Délégations des Etats membres du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale ;

Réunis à Kigali, République du Rwanda, à l'occasion de la 36^{ème} Réunion Ministérielle dudit Comité ;

Tenant compte du caractère toujours préoccupant de la situation politique, sécuritaire, sociale et humanitaire en République Centrafricaine (RCA) ;

Prenant note des progrès enregistrés sur le plan

politique, notamment la mise en place des institutions de la Transition ;

Considérant la Décision du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine du 17 juin 2013 en sa 380^{ème} Réunion, créant la Mission Internationale de Soutien en RCA (MISCA) ;

Considérant le Communiqué du Conseil de Paix et Sécurité de l'Union Africaine du 19 juillet 2013 en sa 385^{ème} Session, qui déterminait le processus de relève de la MICOPAX et de déploiement de la MISCA à partir du 1^{er} août 2013 ;

Considérant le Communiqué de la Deuxième Réunion du Groupe International de Contact sur la RCA, tenue à Addis Abeba le 08 juillet 2013 ;

Nous référant à l'Appel de Brazzaville du 03 mai



L'Angola, le Burundi, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la RCA, la RDC, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et le Tchad ont pris part à la 36e reunion de l'UNSA



LE SECRETARIAT DE L'UNSAC A ENCORE COMBLE LES ATTENTES DES ETATS MEMBRES



Après avoir fêté son anniversaire à Kigali le 16 août, Mamady Kouyate, Chef de la Section politique (1), a sereinement et soigneusement occupé le fauteuil du Secrétaire de l'UNSAC. Au nom de l'UNOCA auquel cette fonction a été confiée en mai 2011, il a su répondre aux préoccupations des Etats membres, notamment lors des travaux des experts. La disponibilité des documents et des rapports en temps réel a été appréciée par tous les participants. James Aji, Conseiller politique, et Marie-Louise Tani, Conseillère politique et Point focal UNSAC (2), ont joué un rôle essentiel dans cette réussite, tout comme Ablavi Ayehe, Assistante administrative de la Section politique (3) et Willy Ndong (4), qui a représenté le Service d'Appui à la mission et dont la présence a été précieuse. Il a géré avec professionnalisme les questions logistiques et financières, travaillant sans relâche avec les collègues du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), que nous remercions infiniment. Toute l'équipe était également en contact permanent avec Libreville où le personnel/UNOCA était mobilisé, comme les années précédentes, pour contribuer, à distance, au bon déroulement des travaux.



En dehors de la participation habituelle du Centre régional de l'ONU pour la paix et le désarmement (UNREC) représenté par son Directeur (Marco Kalbusch), il faudrait aussi mentionner celle de notre collègue Olai Voionmaa du Département des affaires politiques (5) venu de New York à la demande de l'UNOCA pour faire un exposé sur les défis et les perspectives de la médiation en Afrique centrale.



Une publication de l'Unité de l'Information publique

Conception et réalisation : **Norbert N. Ouendji**
 Courriel : ouendji@un.org cc : piounoca@un.org
 Tél. Bur. +(241) 01 74 14 01 - Mob. +(241) 05 72 23 23
 Web: <http://unoca.unmissions.org>
twitter.com/UNOCA_NEWS
 B.P : 23773 Libreville, Gabon



L'APOTHEOSE AVEC LE BALLET NATIONAL DU RWANDA : UNE SOIREE CULTURELLE DE TRES HAUT VOL...



Le dîner offert le 23 août par le gouvernement rwandais aux participants à la 36e réunion/UNSAC était aussi un grand rendez-vous culturel. Le ballet national (Inganzo Ngari) a fait une prestation de très haut vol, proposant une rythmique envoûtante et impressionnante qui n'a laissé personne indifférent. Les artistes ont chaleureusement communiqué avec le public, ému par les messages de solidarité et d'unité transmis à travers les sons de leurs instruments et les mouvements de leur corps. Mme Louise Mushikiwabo, Ministre des Affaires étrangères du Rwanda ainsi que certains de ses homologues et des experts, ont également pu exprimer leurs talents, en illuminant la scène par leurs pas de danse émerveillants. Ce fut un régal, l'apothéose d'une rencontre qui était par ailleurs l'occasion pour Mme Mushikiwabo d'annoncer le retour imminent du Rwanda au sein de la CEEAC. Et de redire son soutien et celui de son pays à la cheffe de la diplomatie centrafricaine, Mme Léonie Banga-Bothy, dont le sourire et le regard en disent long sur la complicité entre les deux personnalités.

DROITS DE L'HOMME, SITUATION POLITIQUE, SECURITAIRE ET HUMANITAIRE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU était face à la presse à Libreville



Photos: UNOCA/Norbert N. Ouenfiji

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RCA et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République Centrafricaine (BINUCA), le Général Babacar Gaye, a rencontré les journalistes de la presse nationale et internationale, mercredi 7 août 2013 dans la salle de conférence de l'UNOCA, à Libreville.

Le Général Babacar Gaye a notamment évoqué la situation politique, sécuritaire et humanitaire ainsi que l'état des droits de l'homme en RCA depuis la prise du pouvoir par la Seleka le 24 mars 2013. Même s'il reste préoccupé par le climat ambiant et les souffrances des populations, il s'est dit optimiste par rapport aux efforts en cours en vue d'une solution durable à la crise qui secoue ce pays d'Afrique centrale. Dans cet esprit, il a indiqué avoir eu des entretiens fructueux avec le Président gabonais, M. Ali Bongo Ondimba, qui l'a reçu en audience peu avant son échange avec la presse.



La LRA, un cancer pour les pays affectés

Répondant à un journaliste d'Africa No 1, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RCA a par ailleurs évoqué la mobilisation de l'Union africaine, des Nations Unies et des partenaires afin de mettre fin aux atrocités de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), considéré selon lui comme un « cancer » pour la RCA et les autres pays affectés. Il a rendu hommage à l'UNOCA pour son rôle de coordination, au nom de l'ONU, des actions que mènent les différents acteurs impliqués dans la lutte contre ce mouvement dirigé par Joseph Kony, visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et crime contre l'humanité.

Concertations : Ikavi en conclave avec les journalistes



A l'issue de la conférence de presse du Général Babacar Gaye, Mme Ikavi Uwolowulakana, Porte-parole et Chef de l'Unité de l'Information publique du BINUCA, a eu une séance de travail avec la quinzaine de journalistes présents. L'occasion de mieux se connaître et d'échanger sur les voies et moyens de renforcer les relations professionnelles, particulièrement durant cette période pénible que traverse la RCA. Au moment de boucler cette édition, nous avons appris que la situation y est de plus en plus tendue et affolante, avec notamment des combats meurtriers entre les forces du nouveau régime et des hommes armés présentés comme des partisans de François Bozizé, renversé par la "Seleka" en mars dernier.

COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Les défis qui attendent le nouveau Secrétaire général de la CEEAC



Monsieur **Ahmad Allam-mi**, nouveau Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), a été officiellement installé lundi 5 août, au siège de cette institution à Libreville au cours d'une cérémonie à laquelle a pris part le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA).

Dans son discours de circonstance, M. Moussa Faki Mahamat, Ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine du Tchad, représentant le Président Idriss Deby Itno, Président en exercice de la CEEAC, a rappelé le parcours du nouveau Secrétaire général de la CEEAC (sur la photo ci-dessus, 2e à partir de la gauche). M. Ahmad Allam-mi, qui vient de quitter New York où il était Représentant

permanent du Tchad auprès des Nations Unies depuis 2008, a également été le patron de la diplomatie tchadienne pendant trois ans (2005-2008). Auparavant, il avait, entre autres, occupé le poste de Conseiller technique (2002 - 2004) puis de Conseiller spécial (2004 - 2005) du Président du Tchad.

Une expérience riche

M. Ahmad Allam-mi a été aussi ambassadeur du Tchad auprès de la France, de la Suisse, de l'Espagne et de l'UNESCO au début des années 1980 puis de 1992 à 1994. Lors de son installation, M. Moussa Faki Mahamat a notamment souligné que cette « riche expérience » sera utile pour « sortir la CEEAC de la torpeur et de la routine dans lesquelles elle baigne... »

L'événement a eu lieu en présence de plusieurs personnalités du monde politique et diplomatique, dont le ministre gabonais de la Défense, M. Pacôme Rufin Ondzounga ainsi que les représentants du Ministère des Affaires étrangères, des Nations Unies (UNOCA, FAO, PNUD, etc), de l'Union européenne, des USA, de l'Union africaine, etc.

M. Ahmad Allam-mi remplace M. Nassour Guelengdouksia Ouaidou, nommé le 3 juillet 2013 Conseiller spécial à la Présidence du Tchad.

L'UNOCA continuera à apporter son soutien à la CEEAC, conformément à son mandat et dans le respect des termes du cadre de coopération scellé le 3 mai 2012 avec cette institution sous-régionale.



Rencontre avec le Chef de l'UNOCA

Le Représentant spécial et Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, a reçu le 26 août, le Secrétaire général de la CEEAC, M. Ahmad Allam-mi. Les deux personnalités ont évoqué les dossiers d'intérêt commun ainsi que la nécessité de renforcer la coopération afin de relever les défis qui interpellent leurs institutions respectives dans les domaines de la paix, de la sécurité, du développement et de l'intégration de l'Afrique centrale.